Modalités Inscription et désinscription

Nouveautés *!!!

Les modalités d'inscriptions et de désinscriptions possibles jusque 2 jours ouvrés avant l'arrivée de l'enfant et les capacités d'accueil actuelles donnent lieu à des difficultés dans l'organisation des familles et des équipes d'animation.

En effet, celles-ci favorisent l'inscription en masse au regard de la souplesse des possibilités d'annulation (beaucoup de familles s'inscrivent rapidement puis annulent au dernier moment) sans possibilité de donner l'opportunité aux parents de pouvoir se positionner sur ces places vacantes (ou à défaut avec pénalités).

De plus, elles ne permettent pas aux familles sur liste d'attente de s'organiser et d'anticiper le mode de garde pour leurs enfants de manière sereine. Les nouvelles modalités en permettraient une meilleure gestion et une meilleure anticipation pour les familles.

Enfin, elles ne permettent pas à l'équipe de direction d'anticiper sur l'effectif d'encadrement et de recruter en conséquence, les contrats de vacations devant être établis 3 semaines avant la période de vacances. Pour les vacances de fin d'année 2022 et février 2023, en réponse au besoin des familles d'avoir des places supplémentaires d'accueil sur les petites vacances, il a été fait le choix par la Mairie de recruter deux animateurs supplémentaires pour porter l'effectif initial de 68 places à 88 places. On constate sur ses deux périodes un surencadrement au regard des effectifs réels pour un maximum de 71 enfants uniquement sur deux jours. Pour les vacances d'avril, nous sommes à une moyenne de 58,7 enfants/journée.

Afin de permettre de meilleures conditions d'accueil pour tous, l'ancien règlement fera l'objet de modifications successives pour aboutir à une révision globale pour la rentrée septembre 2023. Vous trouverez ci-dessous les premières modalités modifiées*.

Nouvelles Modalités d'Inscription et désinscription*

*Sous réserve de validation du Conseil Municipal

Vacances d'Avril 2023 :
Clôture des inscriptions et désinscriptions : **Dimanche 26 Mars 23h59**
Capacité d'accueil portée à **76 enfants** : *40* moins de 6 ans et *36* plus de 6 ans

Vacances d'été 2023 :
Ouverture des Inscriptions : **Dimanche 7 Mai 9h**
Clôture inscriptions et désinscriptions : **Dimanche 18 Juin 23h59** pour toute la période (juillet/ août)
Capacité d'accueil portée à **100 enfants** : *40* moins de 6 ans et *60* plus de 6 ans

Petites vacances et été suivants :
Ouverture des Inscriptions : Dimanche 9h après la rentrée
Clôture inscriptions et désinscriptions : 3 semaines avant les vacances le dimanche 23h59

Soyez assurés de notre implication dans les enjeux et les préoccupations qui sont les vôtres.

Anne-Fleur KAT,
Responsable Education

Pascal Cabaret,
1er Adjoint en charge de l'enfance,
de la jeunesse, et vie scolaire